

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COURAGE CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRÈS.
GAITÉ. — SANTÉ. — BIEN-ÊTRE. — SAVOIR.

LE FANTASQUE

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS
ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et Publié par { N. AUBIN, Rédacteur.
Wm. E. ROWEN, Imprimeur. } No. 33, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année ou vol. se compose de 96 numéros et se divise en trimestres de 24, sans interruption pour l'abonnement.—Le prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement d'avance.—On ne reçoit pas de souscription, pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province.—Tous communications, demandes ou réclamations devront être adressées.—On lit gratuitement tout les articles d'utilité et d'intérêt publics; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rétribution de 2 sous par ligne.

Prix des Abonnés. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au double des prix ci-dessus.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.
PRIMES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces. Celle qui en imprime pour six mois, ou plus, ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres.—On défend toute encarture, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La mère en permettra la lecture à un fils.

TRIBUNAU.

UNE SCÈNE DE POLICE CORRECTIONNELLE.

—Louis Labuhdière venait d'asseoir hier sur le banc de la police correctionnelle, après avoir subi une condamnation de six ans d'une vie irréprochable; mais il nous dit que le fait qui l'amena devant le tribunal n'implique en rien son honneur et sa probité.

Dans les premières années de ce siècle, Labuhdière était quartier hôte dans le chef-lieu du département de la Bretagne. Il y avait quelques économies, de l'activité, de l'intelligence; il voulait utiliser tout cela, et il vint à Paris où il ouvrit un petit magasin dans la rue Vieille du Temple. Ses affaires prirent une bonne tournure; un bout de trois ans il en avait déjà agrandi le cercle, et il allait encore leur donner plus d'extension par un mariage, lorsqu'un jour de fête, qu'il était allé avec sa future, faire une promenade hors de Paris, des mailleux s'introduisirent chez lui et lui volèrent tout son argent et un grand nombre de bijoux. Ruyé par cet événement, Labuhdière se sentit se faire, leur fit part de ce qui venait de lui arriver, et leur offrit l'abandon de tout ce qui lui restait pour le payer de ce qu'il leur devait; il alla ensuite chez les parents de sa future, leur rendit leur parole. Parents et créanciers acceptèrent, et mailleux bijoutier se trouva seul et sans ressources.

Par bonheur, un M. Gerneau, riche commissionnaire en marchandises, rue Mesley, qui avait fait quelques affaires avec Labuhdière, et qui avait pu apprécier sa probité lui offrit chez lui la place de garçon de recettes. Labuhdière accepta, et pendant quinze ans s'y occupa cet emploi. M. Gerneau n'eut qu'à se féliciter de son choix.

Le patron de l'ancien bijoutier mourut; ses héritiers liquidèrent la maison. M. Labuhdière se trouva encore une fois à la merci des événements. Mais il avait fait quelques économies, et il voulait tenter de nouveau la chance du commerce. Il acheta des marchandises, obtint du crédit, et ouvrit de nouveau une boutique de bijouterie.

Pendant dix ans son commerce prospéra; mais des spéculations malheureuses lui enlevèrent des centaines, et il se vit dans l'obligation de déposer son bilan. Le pauvre diable avait à peine le temps d'écrire, il n'avait pas tenu de registres, et ses créanciers débâtèrent un instant s'ils ne déposeraient pas contre lui une plainte en banqueroute. Mais ils se contentèrent de faire tout vendre chez lui, et le malheureux arriva à plus de soixante ans, sans trouver de nouvelles ressources, et bien plus à plaindre que la première fois; on il avait du moins de la force et de la jeunesse. Ne sachant que devenir, il sollicita et obtint une médaille de commissionnaire; il acheta des crechets, et il alla se mettre sous d'une lunette, attendant qu'on voudrait bien lui confier quelque commission ou quelque firdeau.

Mais Labuhdière était brisé par les années et bien plus encore par les chagrins. Aussi les pratiques étaient-elles bien rares; peu à peu même

elles finirent par manquer tout à fait, et le pauvre commissionnaire, pour ne pas mourir de faim, lui obligé de tendre la main à la charité publique.

C'était donc une prévention de mendicité qui l'amena devant la police correctionnelle. Toutes les circonstances que nous venons d'énumérer ont été rélées au tribunal, par M. Marschal, défenseur du prévenu, et elles se trouvent confirmées en grande partie par les pièces de l'instruction.

M. le président: Interroge Labuhdière avec beaucoup de bonté et d'intérêt, et lui demande s'il n'a pas de parent qui puisse prendre soin de son lit.

Labuhdière: J'ai un neveu qui habite la Normandie; je me suis décidé à lui écrire, quand j'ai été arrêté; mais je ne sais pas s'il aura voulu venir.

Aussitôt en attendant dans l'auditoire ses mots prononcés d'une voix sonore: Pardon, excuses, que je passe; gare donc, vous autres!

Et une grosse nièce d'une quarantaine d'années, nue en couleux, s'avance au pied du tribunal. Une robe de chambre à bouquets fait saillir ses formes robustes; un châle de dentelle couvre ses épaules, son bonnet, richement monté, est celui que portent les paysannes aisées de la Normandie; de quoi offrir dix forettes; des bijoux d'or massif s'éparpillent sur sa poitrine, autour de laquelle une chaîne s'écroule; un étal de dentelle court sur son bras. Une grosse montre d'or, qui doit bien être depuis ceat ans dans la famille. Cette brave femme s'écroule se nommer Elixethée Burdin, femme Labuhdière.

M. le président: Vous êtes parente du prévenu?

La femme Labuhdière: Je suis sa nièce par mon homme qu'est son neveu. Comme il est plus utile que moi à la maison, il m'a dit comme ça: «Femme, va-t-en bien vite à Paris chercher notre mari; et amène le-fici.» Et me v'ia. (Se tournant vers le prévenu): C'est donc vous qu'êtes notre oncle?—Excusez; dame, c'est que je ne vous ni jamais vu.

M. le président: Ainsi vous le réclamez?

La femme Labuhdière: Je crois bien, ça p'rouve que vous ne m'avez pas oublié. C'est pour ça que ça sert d'avoir des parents pour se gêner! C'est bien ça, moi oncle, permettez-moi de vous le dire.

Le prévenu: Je n'obéis pas, ma nièce.

La femme Labuhdière: Ah non Dieu! mon Dieu! qui l'a-tu donc que vous soyez simple; bien l'aurait pas rougir d'être mailleux. Vous l'avez fait à la maison, et il y'allera plus.

Le prévenu: Oh! que! que je vous remercie!

La femme Labuhdière: Encore une bêtise! Pourquoi donc ça, me remerciez-vous? C'est de quoi! Mais ça n'est pas des lettres, des cahiers, des chevaux, des cochons, des canards, des dindons... une personne de plus c'est pas grand'chose!

Le pauvre vieillard pleure, et le tribunal s'empresse de le renvoyer aussitôt.

L'audience, à la femme Labuhdière: Vous viendrez demain, à huit heures à la prison, on vous rendra votre oncle.

La femme Labuhdière: Si tard que ça?

Elle s'approche de son oncle, et lui met dans la main une pièce de cinq francs toute neuve: «Tenez, lui dit-elle, vous ferez venir une bouteille de vin et un bon plat de friture... ça vous fera dormir, et demain viendra plus vite... Je vous posterai des lettres en attendant vous chercher.»

La bonne femme applaudit deux gros bâtons sur les joues amaigries du vieillard, et sort en essayant une larme.

Science et Industrie.

Encore une découverte qui peut être fort utile aux entrepreneurs et au public, mais qui sera d'abord inutile à des particuliers, nous paye, en changeant forcément; la direction de nos travaux.

Un procédé fort ingénieux pour la taille des pierres vient d'être découvert en Suède par un nommé Fritz Müller, ouvrier de Strabourg. On lui doit une mécanique fort simple et peu dispendieuse, mais par un seul chapeau, qui sur le confinement d'un fort petit diamètre, fait l'exercice circulaire des chevaux traînant un bateau à manège. La pierre entre infomé, et en sort au bout de cinq minutes aussi régulièrement taillée que celles qui sont employées à la construction des plus belles machines. Cette mécanique exécutée à elle seule, par jour l'ouvrage de quarante taillieurs de pierres.

M. Gervais, de Caen, vient d'inventer une machine destinée à draguer en terre ferme, où elle peut creuser des fossés, des canaux, des tranchées pour les chemins de fer. C'est une espèce de locomotive armée de pelles circulaires, et munie d'un système d'auges disposés en chapelet, au moyen desquelles la terre est enlevée et jetée sur la berge au fur et à mesure que la machine avance dans son travail. Cet instrument, de dimensions considérables, a pour moteur une machine à vapeur, et est tiré par six chevaux et deux d'après les calculs de l'inventeur, piocher, lever, et jeter sur berge un mètre vingt centimètres cubes de terre par minute. La vitesse de progression sera d'après les mêmes calculs, de quarante centimètres par minute. (14 pages.)

On vient d'inventer un appareil ingénieux pour employer la soude en mer. Cet appareil agit par la puissance électro-magnétique. Ce procédé remédie à l'inconvénient des procédés ordinaires, à l'arde desquels il était difficile de connaître le moment précis où le poids touchait le sable. Avec le nouvel appareil, jusque le poids vient toucher, l'attraction magnétique cesse et le piston s'élève, et le marteau, qui se trouvait élevé et tiré au par ce titre puissance, retombe sur la cloche et fait vibrer. On se trouve alors exactement prévenu de la fin du moment où la soude a touché le fond de la mer, et l'on peut calculer régulièrement les degrés de profondeur.

Le verre, qu'il est d'une si grande difficulté de couper sans diantant, se laisse attaquer avec la plus grande facilité avec une paire de ciseaux, si on s'y préalablement froité avec de l'essence de térébenthine et le marteau qui le brise sans que d'être utile dans beaucoup d'occasions, surtout entre les mains des personnes qui habitent la campagne; elles pourront utiliser avec profit les débris de carreaux de vitre, etc.

LE FANTASQUE. QUEBEC, MERCREDI, 21 MAI, 1843.

ARTICLES, NOUVELLES ET CANCANS.

Mort de Sir Chs. Bagot.

Toute la province connaît déjà et déplore le douloureux événement que nous avons annoncé d'hui à continuer dans nos colonnes. L'annonce de la Gazette du Canada est ainsi conçue. "Le Gouverneur-Général a été ainsi congué de mourir au milieu de la nouvelle affligée du décès de Son Excellence le Gouverneur-Général Sir Chs. Bagot, ce matin à 3 heures."

"Le Gouverneur-Général ne doute pas que toutes les classes s'unissent pour témoigner le sincère chagrin que leur inspire ce trépas prématuré." "Les souffrances de Sir Chs. Bagot étaient de la nature la plus aiguë et la plus cruelle; la mort lésa donc terminées."

La paix qui régnait dans le pays, les expressions d'admiration pour le conduit juste et ferme de l'illustre défunt, en même temps que du sympathie pour ses souffrances physiques, que tout un peuple a fait entendre simultanément et d'une manière inouïe avant la venue de ce gouverneur, nous dispensent d'un éloge et du regret à chercher à trouver difficiles à exprimer. Les démonstrations spontanées qui l'accueillirent durant sa vie, la douleur générale qui a fait circuler de bouche en bouche la triste nouvelle, parleront plus éloquemment, plus haut, et plus long-temps que ne pourrait le faire notre faible organe. Sir Chs. Bagot dans une courte année d'administration a de la justice et de la fermeté, montrer à ses successeurs tout ce qu'on peut attendre d'un peuple reconnaissant et moral. C'est à eux d'en profiter de l'expérience.

Nous croyons que la recommandation du gouverneur actuel sera promptement suivie et que toutes les classes s'uniront pour honorer, comme elle le mérite, la mémoire de cet homme excellent que l'on veut de perdre; et les autorités municipales prouvent probablement l'initiative à ce sujet.

Les restes de Sir Chs. Bagot seront transportés en Angleterre, par la frégate le Warspite maintenant à New York, pour y être déposés au milieu de ceux de ses ancêtres.

L'Uniform arrivè dimanche dernier n'apporte aucune nouvelle intéressante, si ce n'est celle de la mort définitive de la fameuse association pour faciliter l'émigration vers le Canada et dont nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer l'esprit éminemment féliciteux. On sait que nombre d'émigrants, trompés par les apparences de respectabilité de nos nobles qui paraissent la liste des directeurs, se sont dirigés vers le Prince Edouard où ils n'ont trouvé que le froid, la faim, la misère et la mort ou bien des gages élevés, des provisions de tous genres, des vêtements qu'on leur promettait. Le Duc d'Argyle, qui n'est peut-être pas directement coupable mais qui avait prêté son nom à la splendide supercherie de quelques nobles pour se débarrasser à grand marché de leurs pauvres, vient de donner 600 louis pour aider les malheureux qu'elle avait déçus. Voilà comment vont les choses dans le meilleur des mondes possibles. Si tu des infortunés émigrés avait volé un pin inutile de la table de l'opulent pour prolonger de quelques heures l'existence de ses enfants, on le mettrait au cachot. Un riche, un grand de la terre, commet ou se prête à une grande fraude qui a pour objet d'éloigner de sa vue des objets de pitié et pour résultat la mort de nombreuses familles dans les souffrances atroces de la faim; il donne cinquante louis, c'est-b-dire peut-être le quart de son revenu d'un jour et tout est dit, et il se trouve encore des gens tout prêts à joindre les mains et à crier: o le bienfaitier!

Le Lumber Merchant arrivè ce matin, après la nouvelle d'un accident qu'avait fait pressentir le non arrivè de la malle d'Irè par le Svedenham. Il paraît que les bateaux à vapeur le Svedenham venant de Montréal et le Queen de Québec se rencontrèrent sur le lac St. Pierre, dans la nuit de Lundi à Mardi, vers le détroit de St. Charles. Le Queen voyant approcher le Svedenham voulut changer de direction mais il était trop tard; celui-ci avait été pris à temps et se rencontre le frégate dans la baie et le codia. On dit qu'une seule personne s'est noyé.

Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme avait, l'esprit d'autrui par complément servoit.

Pour le Fantasque.

Mr. le Rédacteur.

Vous vous plaignez dernièrement de la rareté des sujets capabls de stimuler cet esprit de gaieté qui caractérise ordinairement votre aimable Journal. Or, vous, à conseilè d'aller en chercher à St. Thomas. Certes il faut convenir que, ce serait payer un peu cher le plaisir d'amuser vos lecteurs, d'autant plus que vous pouvez le faire aussi bien en restant à Québec. Tout ce qu'il faut faire pour le présent, c'est d'assister une fois au mois de Marie et le suis persuadé que vous serez forcéur on ne peut plus.

Après avoir joué du beau spécimè de la Religion; après avoir admirè le chant mélodieux de nos jeunes Diles, dont le zèle n'a jamais été, vous auriez encore le plaisir d'en voir quelques unes en exposition sur les marches de l'Eglise et tout ceci sans qu'il vous en coûtât rien. N'est-ce pas un grand avantage!

Aussi messieurs les Amateurs n'ont pas besoin pour rencontrer de jolies Diles. de courir les rues en saut et saut et, il leur suffit de se rendre tous les huit heures aux portes de l'Eglise; c'est là qu'ils pourront s'amuser en admirant les charmes de sept ou huit jeunes filles, en les voyant se tremousser on tenter et faire des courbettes à tout le monde; parler et rire aux éclats; au grand scandale des personnes sérieuses qui vont remplir un devoir religieux. Oh! comme c'est amusant! comme c'est commode quelquefois ces marches d'Eglise!

Vraiment nos belles demoiselles ne peuvent prendre un meilleur moyen de se faire voir, seul but auquel elles veulent sans doute atteindre. Il ne semble pourtant qu'il ne manque pas de lieux publics destinés à cet objet et qu'il serait plus convenable de s'y rendre et de laisser les personnes de l'Eglise libres. C'est un petit conseil que je me permètrai de leur donner en passant conjointement avec le Public qui se retournera obligé de les pousser et repousser pour sortir. Je suis bien mortifié de leur faire un pareil avis car j'aime assez les beaux spectacles surtout lorsqu'ils sont à si bon marché et

VOILA.

RÉPONSE A UN MARCHAND DE ST. ROCH.

Mr. le Rédacteur.

Vous avez dit, comme nous, rien fait en vous-même de la simplicité du confère qui dans votre dernier numéro avoue publiquement se reconnaître pour l'individu accusé de chercher à ruiner ses semblables pour des insinuations calomnieuses. En vérité il paraît que nous sommes plus exposés que nous ne le pensions, nous pauvres marchands de St. Roch, puisque au lieu d'une seule vipère parmi nous il s'en décamore tout à coup plusieurs. C'est toujours bon à savoir en tant et lieux. Mais, monsieur l'éditeur, vous amèez et bien autrement de plaisir si vous aviez pu entendre comme nous, depuis la publication de notre première lettre, toutes les conversations auxquelles elle a donné lieu. Imaginez qu'entre les calomniateurs cachés et qui se sont d'eux-mêmes dévoilés, celui que nous avons eu particulièrement en vue s'est assis non au premier coup, quoiqu'il ait eu plus de prudence que ceux qui voulaient honnêtement publier leur honie. Il déclare à tout l'entendre que c'est à lui qu'on en veut et pas à d'autres; prave qu'il ne croit pas que parmi tous les marchands de St. Roch on puisse en rencontrer un autre que lui suffisamment vil et envieux pour commettre les actions dont il se trouve accusé et dont par conséquent il se reconnaît coupable. Ce cri de la conscience du véritable coupable nous console du chagrin d'avoir pu causer quelque peine à d'autres; mais par malheur nous croyons remarquer dans l'arèté de sa conversation plus de rage que de contrition, ce qui nous porte à croire que notre objet qui était de le faire rentrer en lui-même et se corriger est en partie manqué. Néanmoins, il y a toujours quelque

chose à gagner pour les uns ou pour les autres à critiquer ouvertement les actions mauvaises; car si leurs auteurs ne se corrigent pas au moins les victimes sont sur leurs gardes.

Pour conclure, monsieur le rédacteur, nous vous remercions de l'espace que vous avez bien voulu mettre à notre disposition pour cette petite querelle que nous terminerons là, du moins de notre côté. Nous savons que les individus qui se sont crus lésés de ce qu'on étalo au grand jour leur méfaits, n'ont pas clairement qu'ils nous reconnaissent et travaillent à devenir meilleurs, mais assez charitablement pour que le vulgaire ne puisse les désigner, vous blâment d'avoir admis notre première lettre, sous le prétexte qu'elle n'est que le sujet qu'elle traite n'est pas d'un intérêt public; et nous vous en remercions doublement, nousieur le rédacteur et nous pensons que certains uns intérieurs de la société, que ni les tribunaux ni les lois ne peuvent atteindre, doivent être soumis à un contrôle plus puissant, celui de la publicité. La loi du moins on trouve justice égale, l'on est jugé par ses pairs, et quelquefois, comme dans le cas présent, des accusés plaident coupables. En implorant sur eux la clémence des juges, nous nous soucions toujours (avec cinq confères de plus)

Vous obéissants et obligés serviteurs TRENTE-DEUX MARCHANDS DE ST. ROCH.

ANNONCES. Aidez le ciel l'aidera.

MAGNIFIQUES Figures de Cire.

EXPOSÉES chaque soir au salon de l'HOTEL DU PRINCE DE GALLES, 24 Etage, Rue St. Jean, de 7 heures à 10 heures. Prix d'admission, 25. Façonné moitié prix. Un ORCHESTRE joue durant la soirée.

Mme. Veuve Flavien Drolet. Rue St. Jean No. 4.

HAUTE VILLE. CONFECTIONNE au plus court avis tous les articles de toilette.

A LA MODE PARISIENNE. Toutes confections de modes et de costumes exécutés dans le dernier goût et à des prix modérés.

HOTEL De Mabeux, No. 16, Rue Couillard, Haute-Ville.

M. ET MME MABEUX informè ses amis et le public qu'il a ouvert son hôtel, au No. 16, rue Couillard, Haute-Ville. Elle informe aussi, qu'il aura toujours en main toutes sortes de liqueurs de première qualité, Parisiennes, Châtaignes, etc.

Le Docteur P. M. Hardy, Bèrde actuellement à sa nouvelle demeure AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

Faubourg St. Roch. QUÉBEC.

TABAC! TABAC! TABAC! A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

ENVIRON 5000 LIVRES

De Tabac en l'endroit de la meilleure qualité à un prix raisonnable, à sa maison, rue des Postes No. 27, Faubourg St. Roch. PIERRE DROUIN.

Quèter, 6 May 1843.

ETOFFES DU PAYS.

Le Soussigné informe les habitants de la campagne qu'il sera toujours prêt à acheter toutes sortes d'ETOFFES du Pays, Toiles, Draps, etc.; ou si on aime mieux, et les vendre à combustion. P. GINGRAS, Jénn. Rue Champlain, No. 213, Basse-Ville. Quèter, 13 avril 1843.

SERVANTE DEMANDÉE. Une servante canadienne trouverait à sa place s'adresser à ce bureau.